



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie <sup>1</sup>

**Encyclopédie de la colonisation française. Volume 1, A.B / sous la direction de Alain Ruscio**  
**éd. les Indes savantes, 2017**  
**cote : In-4 1987 (Delafosse)**

Il est paru dans les vingt ou trente dernières années plusieurs « dictionnaires » ou « histoires » de la colonisation française. Sans parler d'une très abondante littérature encyclopédique ou historique, bien antérieure, mondiale ou centrée sur des pays ou continents, depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au moins deux autres dictionnaires récents ont fait l'objet, il y a une dizaine d'années, de recensions dans « Mondes et cultures » : les appréciations à leur sujet étaient nuancées. Des « histoires », des « dictionnaires », des « encyclopédies » de la colonisation en général, française en particulier, sont largement tributaires de l'époque à laquelle ils ont été écrits, des personnalités des auteurs qui y ont contribué, des jugements de valeur contemporains ou postérieurs. Même lorsque ces initiateurs ou contributeurs se montrent rigoureux en termes de recherche disciplinaire ou universitaire, ils expriment souvent une façon de comprendre et d'exposer les faits, leur environnement et leurs causalités, en fonction de concepts et d'approches traditionnelles de leur temps, ou renouvelées en tout ou partie, par des chercheurs innovant dans leurs présupposés et leurs méthodologies. Si par exemple *L'histoire des Croisades et du Royaume franc de Jérusalem* de René Grousset (première édition de 1934 à 1936) reste encore aujourd'hui un monument, les progrès de la recherche historique, sans le rendre caduc, amènent le lecteur à réviser la description et l'interprétation de certains événements. Ce que fait du reste, avec honnêteté et bonheur, l'une des dernières éditions dudit monument, de 1991.

L'initiateur, en même temps directeur de la présente « Encyclopédie », est connu pour ses positions et opinions « résolument critiques à l'égard du phénomène « colonisation » en général, celle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> en particulier ». Il convient de reconnaître d'entrée de jeu que cela ne se traduit en rien dans cette entreprise. Elle s'annonce monumentale, plus d'une centaine de contributeurs d'une dizaine de pays y ont contribué ou y contribueront. Était-il nécessaire de préciser que, parmi ces pays, « certains furent naguère colonisés par la France » ?

Signalons au passage que parmi ces contributeurs figurent deux ou trois académiciens de l'AdSOM.



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

Ce premier gros et impressionnant volume ne couvre que les entrées A et B, le directeur annonçant quatre volumes au total, chiffre qui devrait être dépassé si l'entreprise est menée à son terme.

Il paraît donc prématuré de proposer un jugement fondé sur la portée et la pertinence de cette Encyclopédie. Quoique publiée en 2016, un « lancement » par la SFHOM (Société française d'histoire des outre mers) s'est tenu en mai 2017, avec quelque succès.

On se contentera donc ici de quelques brefs commentaires. Dans un très court avertissement de juin 2016, le directeur explique que la période couverte sera celle de la nation française, « des Croisades à nos jours », car aujourd'hui « ...qui pourrait nier que de nombreuses séquelles de la période coloniale subsistent... ». Néanmoins, la période postcoloniale ne sera pas traitée dans cette « Encyclopédie », un « volume autonome » y sera consacré.

Toujours dans son bref « Avertissement », le directeur indique qu'il sera traité des lieux, des peuples, des individus, des opinions... Mais il ne précise pas le ou les critères retenus pour décider des entrées pertinentes.

On peut ainsi s'interroger sur la première d'entre elles, « Abadie ». relation d'un fait divers sanglant de 1893, un « indigène » plus ou moins pillard, abattu par la famille Abadie qui ne fut condamnée qu'à des peines légères, après des années de procédures pénales à l'issue desquelles, les membres de ladite famille furent régulièrement acquittés par des jurys composés de « colons ». Certes, ce fait divers éclaire le comportement violent et même, pour l'époque et le contexte, inexcusable, d'une famille confrontée à des larcins d'« indigènes » supposés automatiquement « brigands » du seul fait de leur « indigénat ». L'entrée signale du reste que la presse métropolitaine marqua de l'indignation à l'égard de la famille Abadie, clairement qualifiée de « tortionnaire ».

Il se trouve que les entrées suivantes concernent « Abandonner et abandons (les territoires, les pays), Abd-el-Kader, Abolition de l'esclavage (première et seconde), Abolition de la traite... » qui paraissent des sujets autrement importants pour la compréhension du phénomène « Colonisation ». Il est vrai que peu après vient « L'absinthe », autre épiphénomène qui n'est pas proprement « colonial » (voir le pastis de Pagnol).

Puis viennent deux entrées « Académie des Sciences coloniales » et « Académie des Sciences d'Outre-mer ». Raisonnablement objectives, elles méritent néanmoins quelques commentaires que l'on développera dans d'autres circonstances. Et principalement auprès du rédacteur, le directeur de l'Encyclopédie lui-même.

Celui-ci est très clair quant à la structure des notices : « une courte définition...des textes (le plus souvent possible contemporains des événements...le tout évidemment accompagné d'un appareil scientifique... »).

503 entrées pour ce premier volume. Il ne peut être ici question de les commenter en détail, sauf pour relever qu'en l'absence des critères d'identification de ces entrées, on a



## *Académie des sciences d'outre-mer*

quelque peine à en comprendre la logique. Mais cela n'est-il pas le sort de tout « dictionnaire », de toute « encyclopédie », par rapport à des histoires ou des chroniques dont le sujet et/ou le titre sont bien plus explicites pour le lecteur potentiel.

À suivre donc cette entreprise qui, forcément destinée à un lectorat restreint et relativement déjà bien informé, ne pourra faire l'objet d'une évaluation sérieuse qu'au vu de plusieurs des volumes suivants. Réserve de prudente méthodologie qui ne saurait évidemment pas porter sur le fond. J'ai personnellement lu attentivement une bonne cinquantaine d'entrées, elles m'ont toutes intéressé, fût-ce et surtout quand elles appelaient des commentaires critiques.

**Jean Nemo**